

Antonio A. Casilli et Paola Tubaro

LE PHENOMENE « PRO-ANA »
Troubles alimentaires et réseaux sociaux

Postface de Cécile Méadel

Paris, Presses des Mines

Collection « i3 ».

pp. 209

19 €



Le parcours de la Loi Santé en 2015 a été marqué par de vives controverses, symptômes des difficultés actuelles de notre système de santé. S’y inscrivait la création d’un « délit d’incitation à la maigreur extrême », avec peines de prison et amendes pour les auteurs des sites web dits « pro-ana ». Secondés par des associations de parents et de professionnels, les sociologues Antonio Casilli et Paola Tubaro se sont attachés à combattre cette mesure, jusqu’à ce qu’elle soit supprimée de la version finale de la loi. L’ouvrage *Le phénomène « pro-ana » : Troubles alimentaires et réseaux sociaux*, qui vient de paraître aux Presses des Mines, raconte leur histoire...

Qu’est-ce qu’un site « pro-ana » ?

Les sites web et les communautés en ligne de personnes atteintes de troubles des conduites alimentaires sont des lieux où la souffrance s’expose sans filtres. Les internautes peuvent aller jusqu’à décrire leurs crises, leurs vomissements, leurs envies d’un corps filiforme – ce qui dans les médias leur a valu l’accusation de « prôner l’anorexie » (pro-ana).

« De prime abord, la pénalisation de ces sites web pouvait paraître une bonne idée », dit Antonio Casilli, membre de l’Institut Interdisciplinaire de l’Innovation du CNRS (i3) et enseignant chercheur à Télécom ParisTech et à l’EHESS. « Mais les conséquences peuvent s’avérer désastreuses car, pour continuer à communiquer, ces communautés vont se cacher, devenant impénétrables aux messages des associations et des professionnels de la santé ».

Paola Tubaro, chercheuse au Laboratoire de Recherche en Informatique du CNRS (LRI), raconte : « Dans nos efforts de sensibilisation des élus, notre difficulté principale était de déjouer leurs idées reçues sur internet, lieu de toutes les menaces, de tous les fantasmes... nous avons pu nous appuyer sur cinq ans d’observations, que nous avons menées avec notre équipe, dans les méandres des réseaux sociaux d’internet ».

Les résultats de leur étude restituent une image inattendue de ces communautés stigmatisées. Avec une surprise notable : le coupable n’est pas la parole libérée sur Internet, mais les carences du système de santé.

Et si le vrai coupable était le trou de la sécu ?

Selon les internautes enquêtés par les auteurs du *Phénomène « pro-ana »*, on devient membre de ces communautés en ligne pour pallier, tant que faire se peut, les manques ressentis du système de santé. Leur présence en ligne est d’autant plus remarquable qu’ils habitent des « déserts médicaux ».

Un retournement de perspective s’opère alors : le « pro-ana » constitue moins un dérapage d’internet, qu’il n’est le signe d’évolutions plus générales qui transforment notre manière de vivre la

santé. « Face aux restrictions du budget de la sécurité sociale, aux politiques de rigueur », explique Antonio Casilli, « nous sommes tous confrontés à l'injonction d'être des 'patients actifs', informés, équipés. Mais la pression sociale qui en dérive peut engendrer des comportements paradoxaux et des prises de risque ».

L'objectif des membres de communautés web étiquetées comme « pro-ana » n'est pas toujours de contredire la norme médicale. Ils recherchent plutôt un accompagnement pour la vie quotidienne, au-delà du service hospitalier. Les sites web représentent alors un complément de socialité pour les personnes concernées, des espaces où peuvent se former des liens de solidarité et d'entraide.

Ce n'est donc pas la prison, mais un renforcement de l'offre de soins qu'il faut envisager. Pour ce faire, dit Paola Tubaro, « les outils numériques eux-mêmes peuvent être mis à profit, notamment par les associations et les professionnels de santé, afin de proposer des formes complémentaires d'accompagnement ».

Un phénomène de niche avec des retombées plus vastes

En France, selon les estimations de l'association professionnelle AFDAS-TCA, 600.000 personnes seraient concernées par les troubles des conduites alimentaires. Les conséquences de ces troubles sont dévastatrices : en particulier, l'anorexie mentale conduit au décès prématuré d'environ 20 % des personnes concernées. Les adolescentes et les jeunes femmes sont les plus touchées, avec une incidence croissante parmi les jeunes hommes.

Les communautés « pro-ana » ne sont pas seulement une expression de ces maladies, mais un prisme par lequel appréhender des enjeux plus généraux : l'obsession de l'image du corps, le rapport à l'autorité médicale, la crise et le déficit de l'assurance-santé, les contraintes qui pèsent désormais sur la liberté d'expression sur internet.

Aussi, le « pro-ana » met au jour la difficulté des élites politiques, en manque de solutions face à des changements sociaux et technologiques qui semblent les dépasser. Les deux auteurs sont unanimes : au lieu d'y voir des propos problématiques qu'il conviendrait de réduire au silence, prenons conscience des tensions sous-jacentes, que l'internet aide à faire apparaître.

Renseignements pratiques :

Cet ouvrage s'appuie sur les résultats du projet ANAMIA, qui a reçu une aide de l'Agence Nationale de la Recherche (ANR-09-ALIA-001).

Un extrait en pdf est disponible : http://www.pressesdesmines.com/media/extrait/ProAna_Extra.pdf

A propos des auteurs :

Antonio A. Casilli, enseignant chercheur à Télécom ParisTech et à l'EHESS, membre de l'Institut interdisciplinaire de l'innovation (i3 CNRS). Parmi ses ouvrages : *Les liaisons numériques* (Seuil 2010) et *Qu'est-ce que le digital labor ?* (INA 2015). Son site web : <http://www.casilli.fr/>, Twitter [@AntonioCasilli](https://twitter.com/AntonioCasilli)

Paola Tubaro, chargée de recherche au LRI, Laboratoire de Recherche Informatique du CNRS. Elle enseigne la sociologie des réseaux sociaux à l'ENS. Elle a publié dans des revues comme *Social Networks*, *Revue Française de Sociologie*, *Sociological Research Online*, *Sociology*. Son site web : <https://databigandsmall.com/>, Twitter : [@ptubaro](https://twitter.com/ptubaro)

Contacts presse :

Presses des Mines, 60 boulevard Saint Michel, 75272 Paris cedex 06

Silvia Dekorsy (Directrice Presses), Email : silvia.dekorsy@mines-paristech.fr, Tél : 33 (1) 40 51 93 17